

## Journaliers (es) (postes temporaires) (réaffectation)

Le journalier, avec son engagement et la collaboration de ses collègues, accomplit des tâches manuelles visant à embellir et maintenir la propreté des espaces publics tels que les parcs et les voies publiques. Son travail va au-delà de la simple exécution de tâches, car il met son cœur dans chaque action, contribuant ainsi à créer des environnements accueillants et agréables pour la communauté.

De plus, son rôle ne se limite pas à l'aspect esthétique, car il est également impliqué dans le transport et la livraison de marchandises, démontrant ainsi une polyvalence et une détermination remarquables. L'hiver en tant que surveillant au convoi de soufflage, il assure la sécurité et la coordination avec une attention particulière, mettant ainsi leur passion au service de la réussite de cette tâche spécifique.

### Nos avantages

Selon les conditions de travail réservées aux employés cols bleus - Classe 7:  
31.69\$ de l'heure (plus 8.2% d'avantage sociaux)

### Profil recherché

- Avoir terminé son secondaire V;
- Posséder une expérience de travail pertinente;
- Détenir un permis de conduire de classe 5;
- Détenir un permis de conduire de classe 3 (considérée comme un atout);
- Détenir la carte de cours Sécurité générale sur les chantiers de construction de l'ASP Construction, de l'APSAM ou de la CNESST (considérée comme un atout);
- Avoir reçu la formation SIMDUT 2015 (considérée comme un atout).

### Horaire

Selon les besoins de surcroît de travail et de remplacements.  
Horaire variable: semaine et fin de semaine (jour, soir, nuit (période hivernale)).

### Pour postuler

Consultez la section Blainville Emploi, sur le site Internet de la Ville de Blainville (**[blainville.ca/emplois](http://blainville.ca/emplois)**) et postulez en ligne. Seules les candidatures reçues en ligne via la section Blainville Emploi du site Internet seront considérées. La Ville de Blainville souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et les candidatures des membres des groupes visés sont encouragées.

### Équité

À la Ville de Blainville, nous avons et appliquons un programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE). En lien avec les principaux objectifs de ce PAÉE, nous invitons les femmes, les autochtones, les minorités visibles et ethniques ainsi que les personnes handicapées à soumettre leur candidature et à s'identifier dans la section prévue à cet effet. Conformément à la Loi sur l'égalité en emploi et parce qu'il n'y a que des avantages à reconnaître la diversité, nous voulons que la Ville de Blainville soit représentative de sa population et de la société québécoise.

De plus, parce que nous voulons en environnement inclusif et accessible, n'hésitez pas à nous faire part de toutes situations où votre candidature nécessiterait certaines mesures d'adaptation. Nous ferons tout en notre possible afin que vous puissiez avoir une évaluation juste et équitable de votre candidature.

### Informations supplémentaires

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.